



RAPPORT D'ACTIVITÉ

Exercice 2019



ORGANES

CONSEIL DE FONDATION

Présidence

Joël MUGNY *Délégué CGAS*

Vice-présidence

Nicolas AUNE *Délégué UAPG*

Membres du Bureau du Conseil de fondation

Joël MUGNY *Délégué CGAS*
Nicolas AUNE *Délégué UAPG*
Claire BARIBAUD *Déléguée Etat de Genève*
Patrick HENDIER *Membre ad personam*
Nicolas RUFENER *Membre ad personam*
Nicolas WIRTH *Directeur général*

Membres du Conseil de Fondation

Joël MUGNY *Délégué CGAS*
Nicolas AUNE *Délégué UAPG*
Frank SOBCZAK *Délégué UAPG*
Manuela CHITTARO *Déléguée CGAS*
Claire BARIBAUD *Déléguée Etat de Genève*
Stéphane JACQUEMET *Délégué État de Genève*
Jean-Luc ECUYER *Membre ad personam*
Patrick HENDIER *Membre ad personam*
David HILER *Membre ad personam*
Didier RABOUD *Membre ad personam*
Nicolas RUFENER *Membre ad personam*
Nicolas WIRTH *Directeur général*

Secrétaire de séance

Laetitia NEGOZZEKI

Direction générale

Nicolas WIRTH *Directeur général*

Secrétariat de direction

Laetitia NEGOZZEKI

COMITÉ DE DIRECTION

Eliane BRIGGER *Directrice de communication et marketing*
Jarmila CASTELLI *Directrice des ressources humaines*
Manuel MONTANDON *Directeur des finances et opérations*
Hélène PICCO-BERLOT *Directrice du pôle Business*
Riccardo SCOLLO *Directeur du pôle Technologies*

SOMMAIRE

ORGANES	2
AVANT - PROPOS Anne EMERY-TORRACINTA, <i>Conseillère d'État chargée du département de l'instruction publique, de la culture et du sport (DIP)</i>	4
MESSAGE DU CONSEIL DE FONDATION Joël MUGNY, <i>Président du Conseil de Fondation de l'ifage</i>	5
ÉDITORIAL Nicolas WIRTH, <i>Directeur général de l'ifage</i>	6
01. REMERCIEMENTS	7
02. INDICATEURS DE PERFORMANCE 02.01 L'ifage en chiffres 02.02 Indicateurs de gestion 02.03 Indicateurs clés de l'ifage	8
03. DÉVELOPPER ET INNOVER 03.01 Pôle Business 03.02 Pôle Technologies 03.03 Formation digitale	14
04. INFORMER, CONNECTER ET DIALOGUER	20
05. ASSURER LA QUALITÉ ET LA CONFORMITÉ	23
06. CONSEILLER ET ORIENTER	25
07. BILAN SOCIAL	27
08. RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE D'ENTREPRISE	31
09. COMPTES DE L'EXERCICE 09.01 Bilan au 31 décembre 2019 09.02 Compte d'exploitation 09.03 Tableau de flux de trésorerie 09.04 Tableau des capitaux propres 09.05 Rapport de l'organe de révision 09.06 Extrait de l'annexe aux comptes 09.07 Rapport d'évaluation 2019	37
10. GLOSSAIRE	48
IMPRESSUM	49



AVANT - PROPOS

Anne EMERY-TORRACINTA

Conseillère d'Etat en charge du département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP)



Genève, pionnier de longue date de la formation continue, reste aujourd'hui le seul canton suisse à bénéficier d'une base légale définissant les conditions-cadres nécessaires au financement des formations pour adultes. Si l'offre de ces dernières est riche et variée, les outils et les prestations qui les rendent possibles le sont tout autant, que l'on pense au Chèque annuel de formation (CAF) ou au dispositif Qualifications+ de l'OFPC (Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue), qui suit et encadre les candidates et candidats à la validation des acquis de l'expérience.

Choisir un métier, s'y former et le pratiquer étaient il y a quelques années encore le principe et la règle de nos carrières. Aujourd'hui, décider de se perfectionner ou de se réorienter professionnellement est parfois un souhait, bien plus souvent une nécessité.

Ce besoin fort, lié aux exigences croissantes du marché du travail, les partenaires de la formation doivent l'entendre et y répondre au mieux. De la banque à l'industrie, du bâtiment à la santé, il s'agit de pallier l'obsolescence des compétences, de développer des modes opératoires innovants, d'acquies de nouveaux outils. Sans oublier toutefois que la formation continue est aussi l'une des solutions les plus efficaces pour éviter – ou réduire – les risques de chômage et fidéliser les salariés en leur donnant, par exemple, accès à des postes à responsabilité.

Se former en tant qu'adulte est désormais un enjeu, tant individuel que collectif. Et au-delà des contraintes incontestables – notamment familiales et sociales – qu'elle peut induire, cette démarche est aussi porteuse de sens et souvent dispensatrice de grandes satisfactions: se fixer un objectif et parvenir à l'atteindre, obtenir la reconnaissance et le respect de ses pairs, évoluer et progresser en tant qu'être humain. Et ce, quels que soient la nature et le niveau du cursus choisi.

C'est donc pour répondre au mieux à ces évolutions économiques, techniques et sociétales que, d'année en année, notre partenaire ifage renouvelle et diversifie son offre de formation en proposant une riche palette de cours ouverts à tous, qui offrent aux professionnels de toutes provenances, hommes et femmes, jeunes et plus âgés, l'opportunité unique de s'enrichir de nouvelles aptitudes.

Dans l'esprit du grand public, le DIP est assez naturellement associé aux notions d'école et de jeunesse. Avec la croissance remarquable de la formation continue telle que l'incarne une institution comme l'ifage, le département est désormais porteur d'un nouveau message: la volonté d'apprendre n'a plus à être cantonnée aux jeunes années et doit, de fait, s'étendre à l'ensemble du parcours de vie.

MESSAGE DU CONSEIL DE FONDATION

Joël MUGNY

Président du Conseil de Fondation de l'Ifage,
Fondation pour la formation des adultes à Genève



La formation professionnelle est une thématique qui nous touche tous, car se former tout au long de la vie est devenu plus important que jamais. C'est pour donner un cadre social cohérent et équitable à l'ensemble des collaborateurs de la fondation qui œuvrent quotidiennement pour la formation des adultes dans le canton, que nous avons finalisé cette année le règlement d'entreprise de l'ifage.

Un nouveau règlement pour le personnel de l'ifage

L'année 2019 aura vu l'adoption du nouveau règlement du personnel de la fondation. Conclusion de six années de travail, ce projet a réuni toutes les parties prenantes: la présidence et le bureau du conseil de fondation, la direction générale et des ressources humaines, les commissions du personnel et les syndicats. La solution retenue pour l'ifage est un règlement d'entreprise, qui définit les règles propres et internes à l'organisation; il s'agissait de fusionner les deux règlements existants, pour en avoir un seul pour le personnel administratif et enseignant. Le contour des conditions-cadres pour devenir un employeur de choix dans la région a été affiné: une seule commission du personnel pour l'ensemble des collaborateurs a été créée et le règlement d'un système salarial a été finalisé, sur la base de l'équité des traitements, la transparence et l'attractivité.

La nomination du nouveau Conseil de Fondation

La structure tripartite du conseil de fondation est au cœur de la gouvernance de l'ifage. Les statuts de la fondation prévoient la durée des mandats des membres du conseil de fondation. Tous les cinq ans, les représentants du patronat, du syndicat et de l'Etat sont renouvelés. La présidence est renouvelée avec l'alternance privilégiée des représentants patronaux et syndicaux. Dans le présent rapport, j'ai le plaisir de vous présenter le conseil de fondation 2019-2020.

Zoom sur le système de contrôle interne

Les dispositions statutaires de la fondation ont également évolué. Le 11 février 2019, le conseil de fondation était à même de publier ses nouveaux statuts. Ceux-ci prévoient la création de nouveaux organes, dont des commissions chargées de tâches particulières. Ces nouvelles dispositions ont permis à la fondation d'instituer une commission de surveillance de son système de contrôle interne (SCI). Cette étape ouvre la voie à la fondation pour consolider sa gouvernance, selon les bonnes pratiques et les standards élevés du gouvernement d'entreprise.

Ces évolutions majeures ont permis de créer plus de valeur pour la fondation: un retour vers la confiance et la sérénité de nos collaborateurs, à des chiffres stables et à une meilleure performance globale.

C'est aux membres du conseil de fondation, au directeur général, aux membres du comité de direction et à l'entière équipe de l'ifage que je souhaiterai adresser mes plus vifs remerciements pour avoir permis la mise en œuvre de ces évolutions essentielles.

ÉDITORIAL

Nicolas WIRTH

Directeur général de l'ifage, Fondation pour la formation des adultes à Genève



Que ce soit pour développer une nouvelle formation, lancer de nouvelles modalités de formation digitale, ou accueillir et satisfaire nos étudiants en classe, à nos réceptions ou sur nos portails web, le client a été remis au centre de tout ce que nous faisons en 2019.

Le client au centre

Cette orientation client implique la responsabilité de la direction, la qualité de nos systèmes, le recentrement de nos indicateurs de performance et une organisation en processus et en mode projet, pour accroître la satisfaction : que ce soit celle de nos clients externes – soit les étudiants que nous accueillons chaque jour à l'ifage – et à l'interne, de l'ensemble de nos collaborateurs. Cette évolution majeure à tous les niveaux de l'organisation a permis de créer plus de valeur pour la fondation : celle-ci se transcrit par une meilleure fréquentation de notre institut et la satisfaction de nos étudiants, qui retrouvent une tendance de croissance et leurs niveaux historiques du début de la décennie.

La relance de nos processus d'innovation

La création de valeur à différents échelons de l'organisation nous a permis d'envisager l'évolution des pratiques managériales et une mise à disposition de ressources pour revenir à une dynamique de développement et d'innovation : en 2019, il nous a été possible de nous atteler autant à la quantité des cours dispensés, qu'à la qualité des formations et de l'offre que nous proposons.

Les processus d'innovation, centrés sur le client et ses besoins, ont ainsi pu être amorcés dans de nouvelles filières stratégiques, comme la santé et le social, et le bâtiment. Nous avons été particulièrement actifs dans le développement des technologies de la formation (les « edtechs »), avec le lancement de la smart-académie, la nouvelle plate-forme de formation digitale de l'ifage. Le processus d'innovation de l'ifage s'est également concrétisé avec l'acquisition d'équipements de pointe, qui ont fait évoluer nos formations en industrie et dans les métiers de l'horlogerie.

Une nouvelle stratégie et un contrat de prestation 2020-2023

L'année 2019 aura été entièrement dédiée, ensemble avec mon comité de direction, à se projeter dans le futur de notre organisation et à définir notre nouveau modèle stratégique. La nouvelle stratégie 2020-2023 de l'ifage a été approuvée par le conseil de fondation le 6 décembre 2019. Cet effort est allé de pair avec notre nouveau contrat de prestation avec l'Etat de Genève. L'exercice concluant le quadriennat 2016-2019 et le plan financier y-relatif, je suis fier d'annoncer qu'au niveau opérationnel, nous clôturons avec un modèle d'affaires sain et équilibré, le retour à des résultats positifs et en ouvrant le chemin vers la stabilisation du socle financier de la fondation, pour permettre des investissements et des développement futurs, tant humains que formatifs.

Par ces quelques lignes éditoriales, je souhaite remercier le conseil de fondation de l'ifage pour sa confiance renouvelée, ainsi que tous les collaborateurs de l'ifage pour leur engagement continu qui a permis de réaliser une excellente année 2019.

01. REMERCIEMENTS

Pour l'exercice 2019, nous tenons tout d'abord à remercier l'ensemble des collaborateurs de l'ifage. Nous remercions sincèrement nos équipes pour leur investissement et leur engagement quotidiens, qui ont conduit aux résultats collectifs présentés ici. Les contributions de tout un chacun ont été inestimables et ont permis l'aboutissement des nombreux projets stratégiques de la fondation.

Nous souhaitons également remercier nos quelque 10'000 étudiants, qui ont renouvelé leur confiance envers notre fondation cette année. Nous les remercions de nous motiver sans cesse à sortir de notre zone de confort et développer des formations de qualité, répondant toujours plus à leurs exigences, selon les valeurs de notre institut.

Nous tenons enfin à remercier nos partenaires des collectivités, des entreprises, des organisations et des associations professionnelles pour la confiance qu'ils nous témoignent en nous confiant la formation de leurs collaborateurs et de leurs membres, et pour leur soutien inconditionnel dans nos démarches institutionnelles.



02. INDICATEURS DE PERFORMANCE



Les indicateurs de la fondation permettent de suivre sa progression d'une année à l'autre. Ils dépendent fortement des tendances micro et macro-économiques du marché de l'emploi et de la branche de la formation pour adultes. Ils permettent de mettre en évidence la contribution de la fondation à la population et à la société dans son ensemble.

02.01. L'IFAGE EN CHIFFRE

18'012'863

CHF de produit total d'exploitation.

2'137'156

CHF de subvention cantonale selon le contrat de prestation avec l'Etat de Genève.

73'022

Périodes de cours dispensées.

15'979

Inscriptions enregistrées à des cours et formations.

10'404

Etudiants qui ont eu accès à une formation dans le canton.

2'145

Cours et formations dispensés.

406

Formateurs, praticiens du terrain.

80

Collaborateurs administratifs.

87 %

Etudiants de l'ifage satisfaits à très satisfaits.

87 %

Etudiants de l'ifage qui sont des particuliers.

1'268

Collaborateurs des institutions et entités autonomes genevoises formées par l'ifage.

350

Entreprises de la région ont fait confiance à l'ifage pour la formation de leurs collaborateurs.

78

Associations et fondations locales ont fait appel à l'ifage, pour la formation de leurs collaborateurs.

13

Apprentis, stagiaires et collaborateurs en reconversion ont été formés par l'ifage.

6

Demandeurs d'emploi engagés via l'OCE pour le personnel administratif.

2.45 %

Economie en électricité. Dans sa responsabilité sociale, l'ifage veille à son empreinte écologique.

“**Chaque année, plus de 10'000 adultes de la région genevoise suivent une formation à l'ifage.**”

02.02. INDICATEURS DE GESTION

Nouveau paramétrage des indicateurs

Sur l'exercice 2019, soit la dernière année du quadriennat 2016-2019, l'ifage a été en mesure de revoir ses méthodes de calcul de ses indicateurs de gestion. Cette révision a été possible grâce à un ajustement des paramètres de son outil métier, dans la perspective que celui-ci sera remplacé par un nouvel outil académique dès l'exercice 2021. Les données sont donc comparées aux données révisées de 2018, selon le nouveau paramétrage*.

Nos cours et formations

En 2019, nous avons ouvert 2'145 cours, un résultat en progression de 6% par rapport à 2018. Le nombre annuel total de nos étudiants a également augmenté de 6% et ce sont 10'404 étudiants qui ont fréquenté l'ifage en 2019. Avec 15'979 inscriptions, un étudiant s'inscrit en moyenne à plus de 1.5 cours ou formations sur l'année civile.



16'000

Inscriptions en 2019. L'ifage retrouve son niveau de fréquentation de 2011.

10'404

Etudiants ont suivis des cours à l'ifage. Avec une augmentation de 6%, l'ifage dépasse la barre des 10'000 étudiants.

1.5

Cours suivis en moyenne par les étudiants de l'ifage.

Nos étudiants et leurs inscriptions

Nos 15'979 inscriptions se répartissent comme suit, selon nos 4 secteurs de formation :

Langues :

9'415 inscriptions
+ 16 % vs 2018

Management et administration :

4'446 inscriptions
- 2 % vs 2018

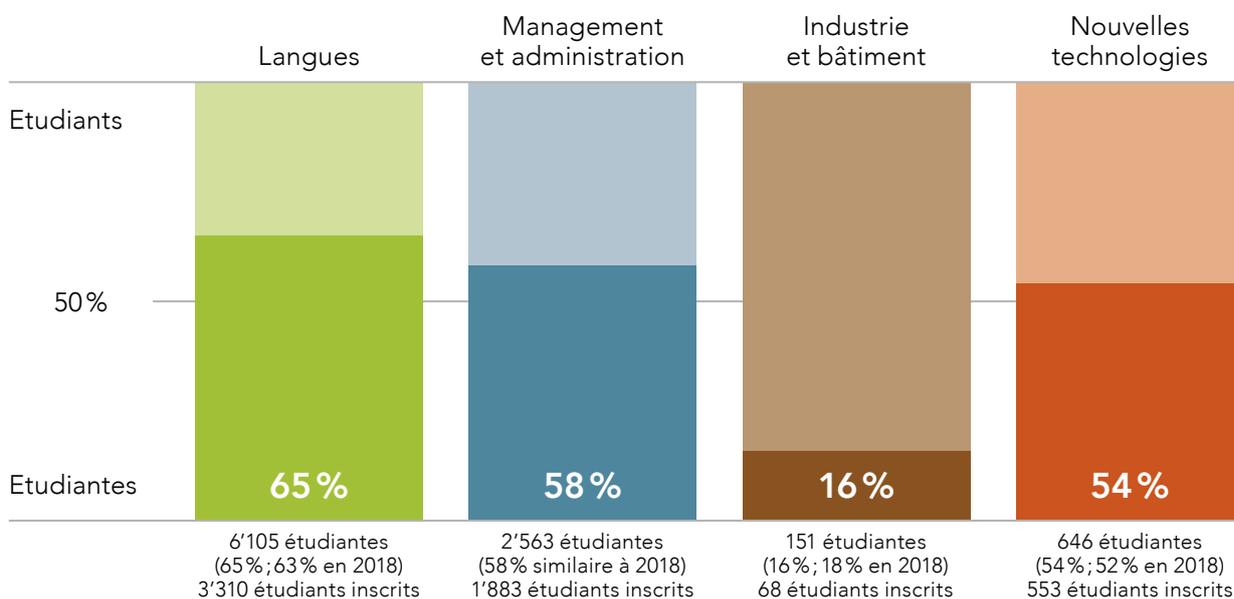
Industrie et bâtiment :

919 inscriptions
+ 20 % vs 2018

Nouvelles technologies :

1'199 inscriptions
- 3 % vs 2018

Nos étudiantes représentent le 55 % de notre effectif. Sur nos 10'404 étudiants, nous avons ainsi accueilli 5'773 étudiantes et 4'631 étudiants. Cette proportion suit l'historique de l'ifage, semblable à 2018.





Le chèque annuel de formation

Subvention cantonale aux besoins de formation de la population, le chèque annuel de formation (CAF), d'un maximum de 750 francs par an, peut être demandé trois années consécutivement et vise à financer les candidats pour tout cours ou formation utile à la profession.

En 2019, l'ifage a accueilli 2'202 bénéficiaires du CAF, un effectif en recul (-7 %) par rapport à 2018 (2'365). Ces bénéficiaires se sont répartis comme suit: 39 % de nos étudiantes (851) et 61 % de nos étudiants (1'351). La baisse des bénéficiaires du CAF s'explique par le fait d'un changement dans les conditions-cadres du CAF, délivré par l'Etat de Genève.

Indice moyen de satisfaction

Avec l'augmentation sensible du nombre de cours délivrés, le taux de satisfaction exprimé par nos étudiants sur nos cours et formations se monte à 87 % et a gagné près de 4 points par rapport à l'an passé. Il reste au-dessus de la valeur cible. Les formateurs sont toujours très appréciés de leurs étudiants.

Par pôle de formation, le taux de satisfaction s'est décliné de la manière suivante :

MOYENNE GÉNÉRALE : 87 %

Pôle Business

(Langues, Management et Administration): 87 %

Pôle Technologies

(Industrie et Bâtiment, Nouvelles technologies): 87 %

Taux de réussite aux examens

Le taux de réussite final est stable et se positionne à un niveau élevé, supérieur à la valeur cible.

MOYENNE GÉNÉRALE : 84 %

Pôle Business

(Langues, Management et Administration): 83 %

Pôle Technologies

(Industrie et Bâtiment, Nouvelles technologies): 85 %

9/10

Etudiants satisfaits à très satisfaits de nos formations et de nos formateurs.

8/10

Etudiants de l'ifage réussissent leurs examens du premier coup, au-dessus de la moyenne nationale.



02.03. INDICATEURS-CLÉ DE L'IFAGE

Prestations publiques: adéquation aux besoins de formation

Taux d'écolage pris en charge: ce taux est le résultat de toutes les prises en charge additionnées (employeur, Office cantonal de l'emploi, AI, chèque annuel de formation, Service des bourses et prêts d'études, dispositif Qualifications+, SEFRI, bon FSEA) et la valeur cible est de minimum 33%. Le résultat s'est élevé à 47.6% en 2019, ce qui correspond au même niveau que 2018 (48%).

Nombre de périodes de cours par an: la valeur cible inscrite pour la dernière année du quadriennat 2016-2019 dans notre contrat de prestations avec le Canton de Genève est de 59'951 et la valeur atteinte s'est élevée à 73'022 périodes, soit largement au-dessus et en progression par rapport à 2018 (+ 2.6%).

Pourcentage de titres certifiants: ce pourcentage exprime le taux de titres officiels délivrés sur le total des titres délivrés par l'ifage. La cible à atteindre est de minimum 50% et le résultat s'est élevé à 60% en 2019, soit moins qu'en 2018 (70%) mais autant qu'en 2017.

Pédagogie: réussite des étudiants

Taux de présence: la valeur cible est de 80%, taux minimum exigé pour recevoir un document (titre, attestation). Le taux de présence observé dépasse les 80% car l'ifage délivre effectivement ses titres ou attestations, hormis en cas d'abandon (voir ci-dessous).

Taux d'abandon: selon notre valeur cible, il doit être inférieur à 20%. Par rapport à l'an passé, le taux d'abandon s'est amélioré et s'est élevé à 5% (7% en 2018). Le taux d'abandon est suivi de près par nos responsables de formation. Il ne suscite pas d'inquiétude, étant largement au-dessous de la valeur limite. Nous veillons à améliorer l'accessibilité de nos formations en les modularisant lorsque c'est possible, afin de prévenir des abandons liés à la surcharge de travail.

Taux d'employabilité: cet indicateur, mesuré sur la base d'une enquête auprès des lauréats de nos formations menée 6 à 12 mois après l'obtention du titre, a donné un résultat de 68% de réponses positives en 2019, pour une valeur cible de 67%.

95%

Des étudiants inscrits à l'ifage finissent la formation à laquelle ils se sont engagés.

7/10

Étudiants nous disent que leur formation à l'ifage a amélioré leur employabilité.

03. PÔLES BUSINESS ET TECHNOLOGIES DÉVELOPPER ET INNOVER



L'ifage conduit le développement de ses affaires et ses opérations par l'intermédiaire de ses deux pôles Business et Technologies. Les deux pôles d'excellence de la fondation conduisent l'ensemble des processus qui permettent de développer ou de reconduire les cours et formations. Ils motivent et stimulent les processus d'innovation, afin de proposer des offres et des modalités de formation en phase avec les besoins du client et du marché. Avec les fonctions de la communication et du marketing, les pôles constituent le pilier du déploiement commercial de la fondation.

“ Avec plus de 500 cours donnés par année, l’ifage offre le plus grand portefeuille de formations de la région. ”

03.01. PÔLE BUSINESS

Langues

Le secteur des langues a joué un rôle clé pour former les résidents du canton en langues. Dans le top 5 des langues favorites enseignées en 2019 à l’ifage se trouvent le français, l’anglais, l’allemand, l’espagnol et la langue des signes. Les cours de français ont particulièrement attiré un nouveau public qui se forme pour s’intégrer dans le canton ou qui apprend la langue venant d’un autre alphabet.



9'415

Inscriptions en cours de langues à l’ifage en 2019.

600

Evaluations FIDE en français.

13

Langues enseignées et 6 centres d’examens internationaux – la plus grande école de langue du canton.

1

Nouvelle accréditation internationale en langues pour le CIMA, l’examen d’arabe, avec l’exclusivité suisse.

“ **En management et administration, nous formons près de 3'000 cadres ou futurs cadres actifs dans le tertiaire et les organisations de la région.** ”



Management et administration

Dans les formations du secteur tertiaire, l'ifage offre les parcours de formation les plus complets du bassin lémanique en ressources humaines, management et comptabilité.

Le certificat d'aptitudes administratives mis en place en 2019 a répondu aux attentes des clients avec cette orientation métier plus poussée. L'ifage est partenaire privilégié de plusieurs services cantonaux en formations commerciales et pour la passation d'examens spécialisés des branches, pour exercer les métiers de cafetier ou de chauffeur.

1

Leader genevois des formations en ressources humaines et management.

2

Nouveaux diplôme fédéral de directeur RH et brevet fédéral de spécialiste de la migration, avec le consortium AGIR.

5

Associations professionnelles les plus importantes, qui permettent de délivrer des formations et des examens de qualité.

100%

Réussite des candidats de l'ifage au brevet fédéral de spécialiste de la conduite d'équipe.

“ Dans les formations du secondaire et du tertiaire, il est essentiel de développer un pipeline d’innovation pour répondre aux besoins du client et rester à la hauteur des exigences du marché. ”

03.02. PÔLE TECHNOLOGIES

Industrie et bâtiment

Des investissements conséquents en équipements ont été réalisés pour s’adapter aux besoins des formations dans les métiers de l’horlogerie. La collaboration étroite avec l’Ecole d’horlogerie permet d’accueillir les cours interentreprises dans les locaux de l’ifage, qui profitent aux manufactures de la région. Le bâtiment vit une année exceptionnelle dans son processus de reconnaissance de l’institut en tant qu’école supérieure (ES) par le SEFRI. Ces efforts s’inscrivent dans la volonté de poursuivre la transformation digitale des formations en bâtiment vers l’industrie 4.0, en phase avec les besoins des entreprises et l’évolution de la branche.



1

Nouvel atelier de métrologie, pour développer une formation en contrôle qualité, certifiée par les associations professionnelles.

1

Nouvelle machine à commande numérique en polissage pour s’adapter aux ordonnances du métier.

9

Nouvelles formations en autorisations limitées dans la filière des installations électriques, reconnues par la SSSH.

8

Etudiants AFP en polissage dans le cadre du projet STARE, qui auront un emploi à la clé de leur formation.

1

Lancement d’une formation en Building information modeling (BIM) avec les milieux professionnels et les acteurs clés.

“ Notre offre de cours en production de contenus visuels est en train d'évoluer, elle permet à nos étudiants d'apprendre les bases et le sens de l'observation, avant de passer à des techniques digitales. ”

Nouvelles Technologies

A côté des filières traditionnellement importantes, telles que la bureautique, la programmation et les hardware et systèmes, depuis 2018 trois nouvelles filières dans les secteurs émergents ont été mises en place: la cybersécurité, la blockchain et l'intelligence artificielle (IA). La filière de design digital a été entièrement repensée en parcours de formation professionnalisant dans le multimédia et permettant un rapprochement concret avec les associations professionnelles. Les techniques manuelles et les connaissances de la culture artistique complètent cette approche holistique.



1

Nouveau cours en IA à l'ifage, 1^{er} centre professionnel en Suisse romande à proposer une formation dans ce domaine.

“ **Le projet de la smart-académie, notre nouvelle plate-forme de formation digitale, concerne toute l’organisation ifage. Il concrétise notre vision de la formation professionnelle et continue pour un public adulte et les entreprises.** ”

03.03. FORMATION DIGITALE

ifage smart-académie

Dans son processus de transformation digitale, l’ifage a lancé cette année le développement de sa nouvelle plateforme de formation digitale, « ifage smart-académie ». La smart-académie se veut un projet quadriennal ambitieux qui réunira dans un écosystème intégré l’ensemble des modalités de formation en et hors ligne, ainsi que mixtes. Un vaste programme de formation a été conçu, afin d’accompagner ce changement à l’interne.



04. SERVICE DE COMMUNICATION ET MARKETING INFORMER, CONNECTER ET DIALOGUER

Le service de communication et marketing a pour fonction de soutenir l'offre des pôles d'excellence. Ensemble avec les pôles, il constitue le pilier du déploiement commercial de la fondation. Son but ultime : gagner la confiance des clients et des partenaires institutionnels, pour permettre la stabilité et le développement prospère de la fondation, dans le cadre de ses activités.



“ L’orientation client est au centre de tout ce que nous faisons. Nous engageons le dialogue dès les premiers instants où notre client choisit de se former et nous poursuivons une conversation continue tout au long de sa vie professionnelle, via tous nos canaux. ”

L’ifage a à cœur d’informer ses clients sur son offre de cours et formations, consultable partout et à tout moment, hors et en ligne, sur son site web et ses réseaux sociaux. Par son événementiel dynamique, elle crée des opportunités de connexion et de réseautage pour ses étudiants et les professionnels du domaine. Exemples: l’afterwork des langues bi-annuel et des événements de lancement, comme pour les nouvelles formations en administration publique ou en building information modeling (BIM).



12'900'000

Impressions dans les médias genevois et romands qui mentionnent l’ifage.

277'000

Visiteurs uniques sur le site web de l’ifage.

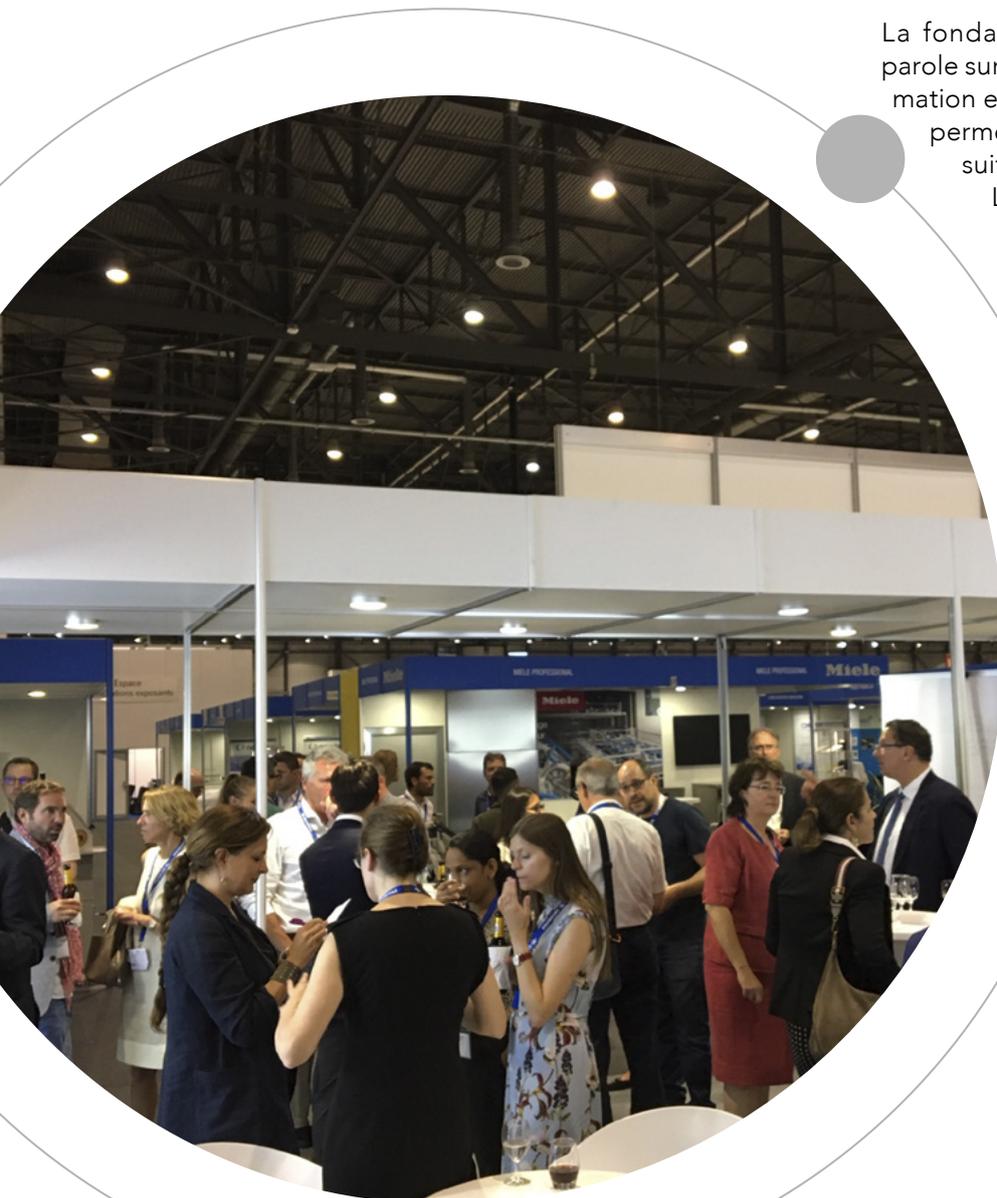
10'300

Fans et abonnés aux réseaux sociaux de l’ifage.

“ Nos alumni, nos experts en formation, nos partenaires et les entreprises que nous formons constituent le plus vaste réseau professionnel de praticiens dans le bassin lémanique, un réel atout pour nos étudiants. ”

La fondation est active dans les prises de parole sur des thématiques qui touchent la formation et les métiers auxquels ses formations permettent d'accéder. Elle nourrit et poursuit un dialogue expert avec ses publics.

L'ifage a piloté en 2019 sa nouvelle campagne de rentrée 360 degrés, sous le slogan « Ma formation, ma réussite ! », qui concrétise l'orientation client à tous les échelons de l'organisation.



1'200

Personnes accueillies personnellement par l'ifage lors d'événements.

24

Événements annuels, organisés par l'ifage ou de référence des branches et du secteur de la formation.

14

Articles, interviews et prises de parole de l'ifage et de ses dirigeants dans la presse écrite, TV et radio.

05. SERVICE DE LA QUALITÉ ET DU CONTRÔLE INTERNE

ASSURER LA QUALITÉ ET LA CONFORMITÉ

La satisfaction du client constitue l'objectif principal de la politique de qualité de l'ifage. Le service de qualité et de contrôle interne, qui répond directement à la direction générale de la fondation, s'assure de l'application des hauts standards de qualité des certifications eduQua 2012 et ISO 9001:2015, auxquelles l'ifage est accréditée.



“ Avec la norme de qualité ISO 9001, la satisfaction du client est redevenue un indicateur essentiel. Il y a une corrélation directe entre la satisfaction du client externe et celle du client interne, soit l'ensemble de nos collaborateurs. ”



Renforcement du système de qualité de contrôle interne

Le système de contrôle interne (SCI) réunit l'ensemble des principes et procédures de sécurité contribuant à la maîtrise des activités de l'ifage. Il permet également la gestion des risques stratégiques de la fondation. En 2019, avec l'instauration de la commission de surveillance du SCI émanant du conseil de fondation, la gouvernance de la fondation a été renforcée. La direction générale assure le lien entre la commission et l'opérationnel.

Comité qualité

Le comité qualité (COQUAL) a pour mission d'incarner et de promouvoir les exigences des certifications de qualité de l'ifage auprès des collaborateurs. Le COQUAL a renforcé son descriptif de mission, en y précisant les compétences et l'expérience nécessaires pour mener les audits de qualité internes.

Un audit de qualité interne sur l'accueil des nouveaux collaborateurs

Le COQUAL a préparé et réalisé un audit de qualité interne portant sur l'accueil des nouveaux collaborateurs. Celui-ci a donné lieu à des recommandations et à des propositions d'amélioration, bien reçues par les services concernés et suivies par le comité jusqu'à leur mise en œuvre.

87%

Taux moyen de satisfaction, +4% par rapport à l'an passé à son niveau historique le plus haut.

1

Renouvellement conjoint avec succès de la norme EduQva et de la certification ISO 9001.

06. PÔLES BUSINESS ET TECHNOLOGIES, CONSEIL EN ORIENTATION ET FORMATION CONSEILLER ET ORIENTER

L'ifage propose un service de conseil en orientation et en formation. Cette prestation gratuite a pour but d'accompagner les clients de la fondation dans leur choix d'une ou plusieurs formations, en soutien à leur projet professionnel à toutes les étapes de la vie.



“ Nous soignons le conseil et l’orientation de nos étudiants, afin de les accueillir dans la formation correspondant exactement à leurs besoins. Cette attention particulière en amont de la formation permet de limiter le taux d’abandon. ”



Début février 2019, un nouveau service de conseil en orientation et en formation a été mis à la disposition de notre clientèle. Pour de nombreux clients, cette prestation est souvent leur premier contact avec la fondation.

Une nouvelle prestation

Cette prestation, gratuite et sans engagement, a été élaborée suite à la nécessité de proposer à notre clientèle une orientation et des conseils. Elle s’adresse à toutes les personnes adultes qui, dans leur projet professionnel, souhaitent être conseillées et orientées dans le choix de leur parcours de formation.

Les clients peuvent solliciter un conseiller directement depuis un formulaire de demande dédié sur le site internet de l’ifage. Un suivi personnalisé est réalisé par un entretien téléphonique ou en face-à-face.

230

Personnes qui ont fait appel à un service de conseil, via le site internet de l’ifage.

72%

Des personnes qui ont fait appel à ce service, se sont vu proposer une solution de formation à l’ifage.

07. SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES BILAN SOCIAL

Le bilan social de l'ifage récapitule les principales données chiffrées permettant d'apprécier la situation de la fondation dans le domaine des ressources humaines et d'en mesurer l'évolution au cours de l'année écoulée. Le bilan social comporte des informations sur le nombre de collaborateurs, les données socio-démographiques, la diversité et la formation.



**“ L’ifage, c’est un carburant 100% humain.
Avec près de 500 employés, le service des ressources humaines
est à l’écoute de chaque collaborateur individuellement. ”**

Chiffres et données

Au 31 décembre 2019, l’ifage comptait 486 employés (personnel administratif et enseignant).

L’ifage a ainsi accueilli 35 nouveaux formateurs durant l’année 2019 sur un total de 406 formateurs en activité, dont 23 indépendants. Le personnel administratif est constitué de 80 collaborateurs, dont une majorité de femmes à 62,5% (+0.5% par rapport à 2018). Notre personnel enseignant est composé quant à lui de 60% de collaborateurs masculins (-1% par rapport à l’an passé). Le personnel de l’ifage se complète par 348 examinateurs et surveillants d’examen.

En 2019, l’âge moyen des collaborateurs et collaboratrices de l’administration se monte à 42 ans. Il est de 51,5 ans pour les formateurs et formatrices de l’ifage.



486

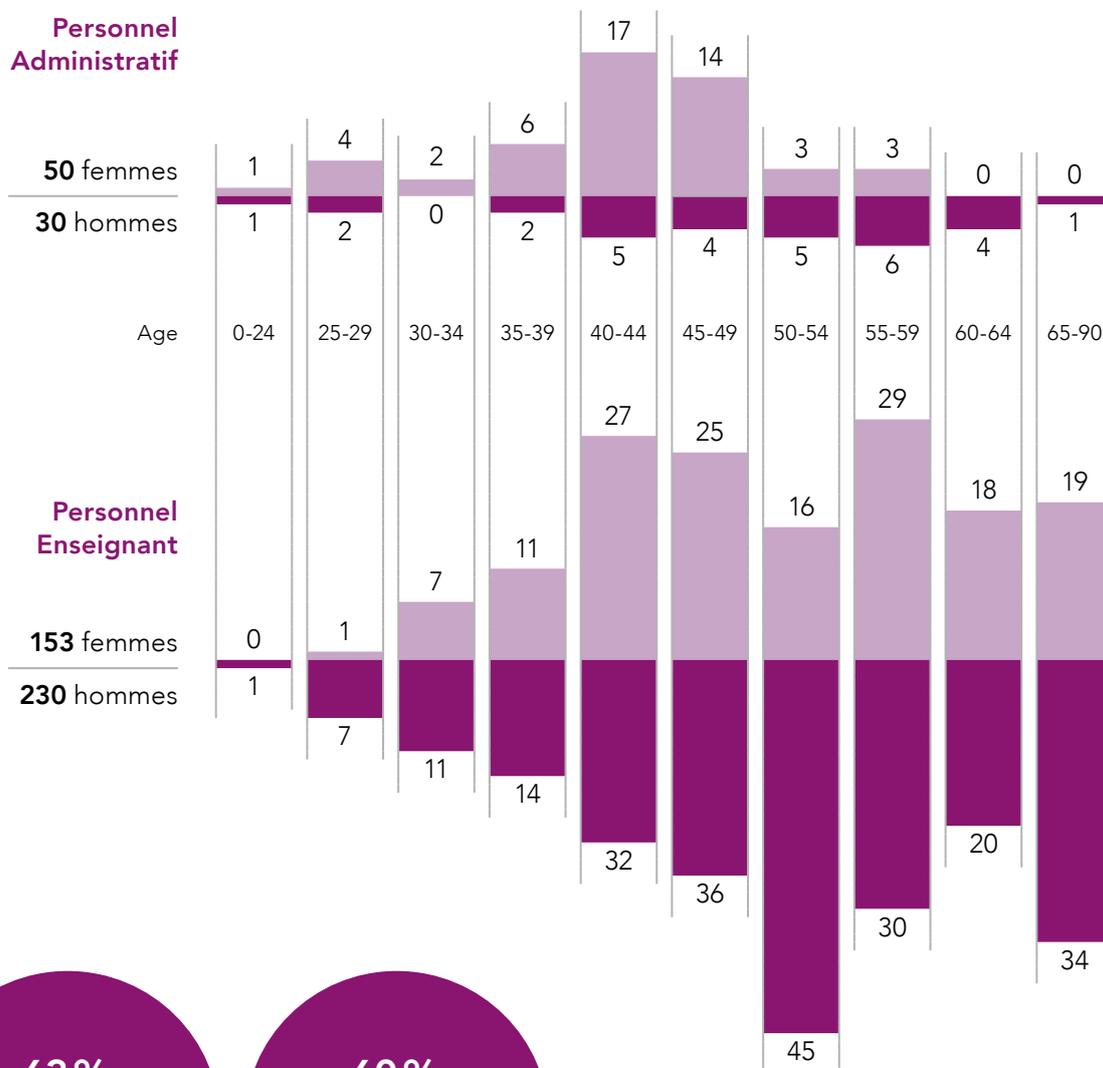
Collaborateurs
administratifs et
formateurs.

85%

Collaborateurs de l’ifage
qui constituent
le personnel
enseignant.

Reconnaissance des années de service

Une année de plus, l'ifage a célébré les jubilés de plusieurs de ses collaborateurs enseignants et administratifs, ce qui démontre leur fidélité. En 2019, quatre collaborateurs ont atteint 30 ans, deux 20 ans et cinquante-deux 10 ans de service.



63%

Collaboratrices dans les équipes administratives.

60%

Formateurs de l'ifage sont masculins.



Entreprise formatrice et jeunes talents

En 2019, l'ifage poursuit sa vocation d'entreprise formatrice, en accueillant 8 personnes effectuant des formations diverses.

Dans le cadre du processus de recrutement, l'ifage continue à mettre en place au sein de ses locaux le recrutement en direct des apprentis et des stagiaires de maturité professionnelle commerciale. C'est ainsi que nous avons recruté notre relève pour l'année scolaire 2019-2020. Le personnel en formation est encadré par des répondants professionnels qui soutiennent et forment les jeunes en formation.

Développement des compétences professionnelles

La formation continue de nos collaborateurs est au centre de nos valeurs. De par la gratuité des formations offertes au personnel administratif et le crédit de formation dont bénéficient les formateurs, 66 formations internes ont été suivies cette année par notre personnel. Le service RH a notamment proposé des cours spécifiques en fonction des besoins exprimés.

48'136

CHF investis dans la formation interne des collaborateurs de l'ifage.

8

Apprentis, stagiaires en formation duale et universitaires. L'ifage est une entreprise formatrice.

08。 DIRECTION GÉNÉRALE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE D'ENTREPRISE

L'ifage souscrit aux objectifs du développement durable et possède une approche favorisant la responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE). La fondation assume une mission d'intérêt public. La fondation est notamment attentive aux questions d'égalité et d'intégration. Elle veille à un usage raisonné des ressources.



Leader genevois de la formation professionnelle supérieure, l'ifage a pour mission d'accompagner la population et les employés tout au long de leur vie professionnelle. Ses formations vont pleinement à favoriser l'employabilité. Elles accompagnent les entreprises et les industries de la région dans leurs processus d'innovation.

La mission sociétale de l'ifage

L'ifage assume une mission sociale en favorisant l'accès pour toutes et tous à des formations. Elle intègre dans ses actions et sa culture d'entreprise les objectifs

de développement durable en matière de formation, d'employabilité et d'innovation. Ce système fonde l'éthique et la responsabilité sociétale de la fondation. L'ifage vise à créer un impact positif sur la population et les entreprises de la région genevoise.

L'ifage rejoint dans ses actions 3 trois des 17 objectifs de développement durable 2030 onusiens et deux des 8 champs d'actions du concept du développement durable de l'Etat de Genève.

Les engagements de l'ifage



L'ifage vise à assurer pour tous et toutes tous des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie.



L'ifage a pour mission de promouvoir un travail décent pour toutes et tous, en proposant des formations adaptées, en lien avec les besoins du marché.



L'ifage accompagne l'innovation des entreprises en adaptant ses formations de manière à perfectionner les capacités des acteurs de l'économie.

En savoir plus

<https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/>

<https://www.ge.ch/dossier/developpement-durable-actions>

“ Une bonne implémentation de la RSE a simultanément des effets positifs sur la performance collective et la compétitivité de notre institut. ”

La RSE dans les politiques et les bonnes pratiques de l'ifage

Dans sa gouvernance et son fonctionnement, l'ifage s'efforce de conduire au quotidien ses activités en ligne avec le programme de développement durable de l'Agenda 21 cantonal. Elle est particulièrement regardante sur les aspects sociétaux de ses conditions de travail et du développement durable pour ses consommations. L'ifage intègre les fondements de la cohésion sociale dans ses indicateurs de performance et le contrat de prestation avec l'Etat de Genève, pour permettre l'égalité des chances de toutes et tous.

Notre engagement sociétal concret

Conciliation du travail et de la vie privée

L'ifage soutient la mise en place de conditions favorisant la conciliation du travail et de la vie privée. Le service des ressources humaines a finalisé le règlement pour le télé-travail, lorsque la fonction le permet. L'ifage pratique des horaires flexibles et les taux de travail partiels.



10'000

Etudiants de la région genevoise suivent une formation à l'ifage chaque année.

1'270

Collaborateurs des institutions publiques et parapubliques genevoises ont été formés cette année par l'ifage.

350

Entreprises de la région ont fait confiance à l'ifage pour la formation de leurs collaborateurs.

68%

Etudiants estiment que la formation à l'ifage a amélioré leur employabilité ou a permis l'accès à un poste de cadre.

“ **Les indicateurs RSE sont le reflet d’actions concrètes qui visent à faire évoluer les conditions-cadres et le bien-être pour l’ensemble de nos collaborateurs.** ”

Egalité des salaires

En 2019, un nouveau règlement du personnel a été mis en place. Le conseil de fondation a approuvé la nouvelle politique salariale de la fondation. Cette dernière est basée sur la transparence et l’équité de traitement. Le changement majeur concerne le personnel enseignant, où la rémunération est désormais rattachée au cours dispensé.

Egalité des chances entre les femmes et les hommes dans la vie professionnelle

L’ifage contribue à la promotion des femmes à des positions de cadres. Elle veille à une bonne représentativité hommes-femmes dans ses organes de direction et ses équipes. En matière de promotion de l’égalité, des activités ont été organisées à l’intention des enfants des collaborateurs, dont la journée inter-cantonale « futur en tous genres ».

Inclusivité

L’ifage s’engage pour que les actifs bénéficient de bonnes conditions jusqu’à la retraite et au-delà. En soutenant l’activité professionnelle chez les collaborateurs de plus de 50 ans, elle assure la disponibilité de personnel qualifié. Elle favorise l’inclusion de collaborateurs en situation de handicap. En tant qu’institut qui enseigne la langue des signes, l’ifage conduit une politique inclusive pour les collaborateurs sourds ou malentendants.

Intégration professionnelle

L’ifage annonce ses postes vacants à l’OCE pour favoriser le retour en emploi de personnes en situation de chômage. L’ifage met en place des stages de réinsertion pour des collaborateurs dont les capacités sont réduites pour des raisons de santé. L’ifage collabore régulièrement avec l’Hospice général et différents offices cantonaux, pour favoriser la réorientation et la réinsertion professionnelle, par exemple de personnes inscrites à l’AI.

Promotion de la santé au sein de l’ifage

A travers son comité santé et sécurité, l’ifage s’engage à développer et encourager la promotion de la santé sur la place de travail. Elle suit les directives MSST et du label « Friendly Work Space ». Elle promeut les activités sportives, notamment en participant aux frais d’inscription de la course de l’escalade.

1

Règlement d’entreprise développé en 2019, avec une annexe définissant la politique salariale et le télétravail.

58

Collaborateurs de l’ifage ont célébré un jubilé, gage de fidélité.

55 %

Personnel enseignant de l’ifage qui a plus de 50 ans, respectivement 25 % du personnel administratif.

50 %

Membres du comité de direction de l’ifage sont des femmes.



Notre engagement en faveur du développement durable

L'ifage tente de minimiser l'utilisation des ressources et implémente des processus qui lui permettent de contrôler ses dépenses en énergie. Avec un système de recyclage en place, elle s'efforce de sensibiliser ses collaborateurs à une bonne pratique et éthique dans le respect des locaux et des biens communs.

Les trois objectifs de l'Agenda 21 cantonal auxquels répond l'ifage en matière de développement durable concernent le changement climatique, les ressources naturelles et les modes de production.

LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Limiter la consommation d'énergie fossile dans les bâtiments.

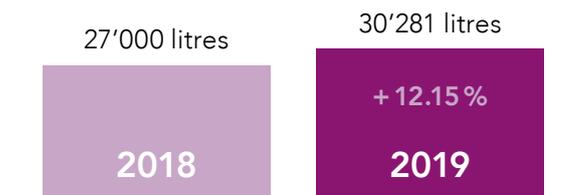
Electricité

En 2019, l'ifage a réduit sa consommation en électricité de 2.4%. L'ifage continue à veiller au choix du matériel le moins énergivore possible lors du remplacement d'éléments électriques.



Mazout

L'augmentation de 13% de la consommation de mazout s'explique par une révision de la base de calcul. Il est à noter que malgré la tendance à la hausse, la consommation était de près de 40'000 litres en 2013. Les mesures d'isolation ont permis d'effectuer des économies substantielles.



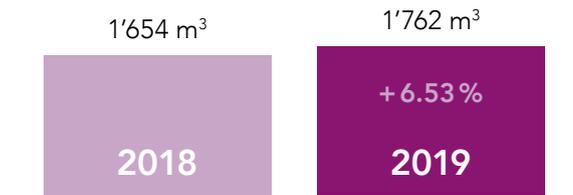
“ **Des pratiques en ligne avec la responsabilité sociétale d'entreprise sont l'affaire de tous et contribuent à la pérennité de l'institution.** ”

LES RESSOURCES NATURELLES

Préserver les principales ressources naturelles de l'écosystème, dont l'eau, les plantes et la biodiversité.

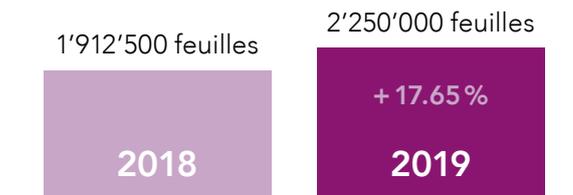
Eau

La consommation d'eau a augmenté pour atteindre 1'763 m³, soit une hausse de 7% par rapport à 2018. Un seuil est atteint et la consommation devrait se stabiliser pour les années à venir à des niveaux équivalents.



Papier

La consommation de papier a augmenté en 2019 pour atteindre 2'250'000 feuilles, soit une hausse de 8%. Cette augmentation inclut les impressions des partenaires de formation de l'ifage. L'ifage poursuit son travail de fond dans la dématérialisation de ses supports administratifs et de formation.



LES MODES DE PRODUCTION ET CONSOMMATION

Adapter nos modes de production et de consommation afin d'utiliser efficacement les ressources naturelles.

Déchets

La sensibilisation des collaborateurs et de nos clients au tri des déchets se poursuit. En 2019 la quantité de déchets s'est élevée à 6'878 kg (index 110 comparé à 2018). Pour les années à venir, l'ifage va continuer sa politique de développement durable pour limiter son empreinte écologique.

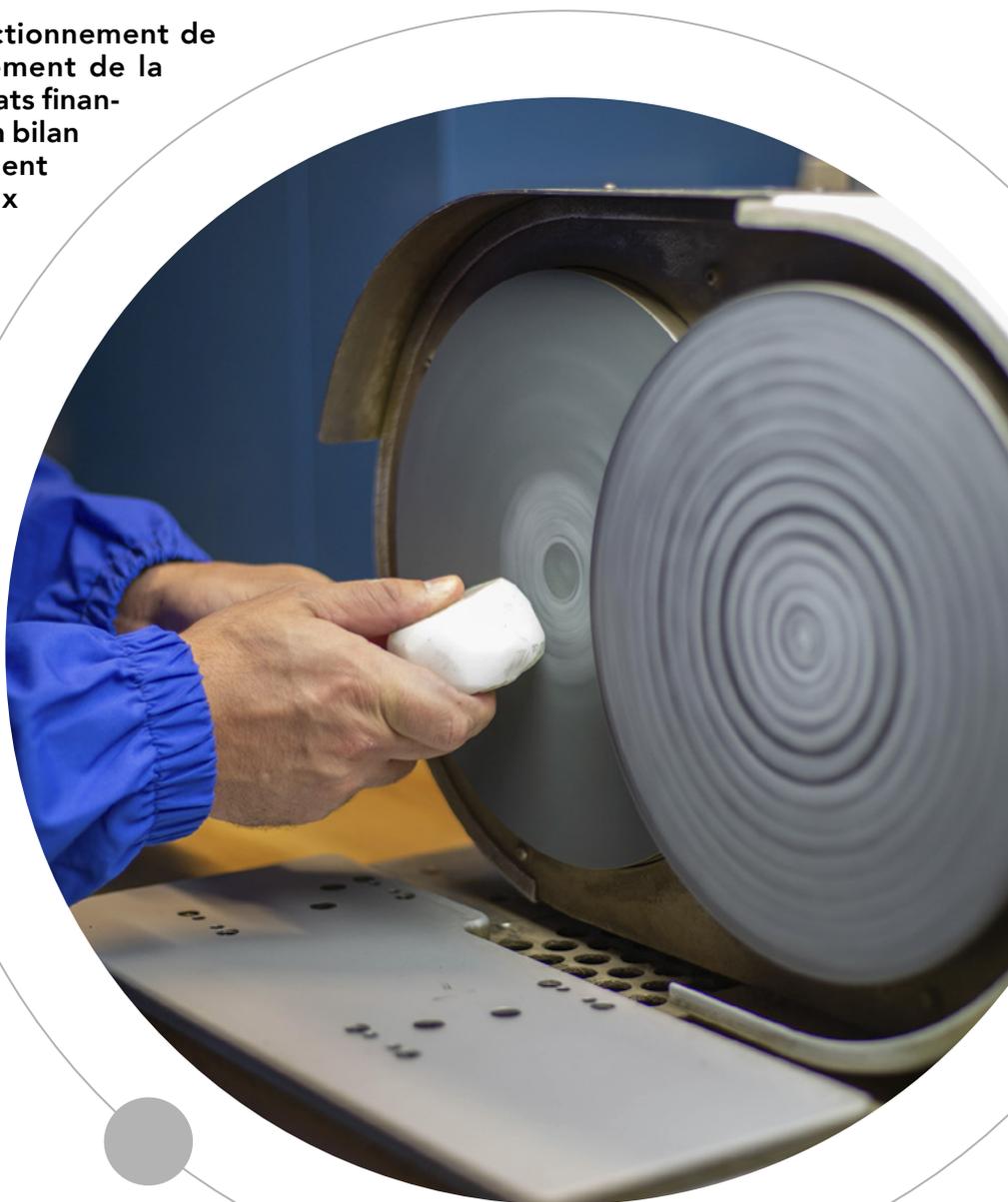


2.42 %

Economie en électricité. Dans sa responsabilité sociétale, l'ifage veille à son empreinte écologique.

09. SERVICE DES FINANCES ET OPÉRATIONS COMPTES DE L'EXERCICE

La comptabilité reflète le fonctionnement de la fondation ifage. L'établissement de la comptabilité annuelle et des états financiers permet à l'ifage de faire un bilan à la clôture. Les comptes donnent des indications nécessaires aux partenaires financiers et aux donateurs. La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au conseil de fondation. Un organe de révision vérifie les comptes de l'ifage annuellement pour assurer la conformité et le respect des règles comptables.



09.01. BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2019

ACTIF	2019		2018	
Actif circulant				
Liquidités		941'960		732'334
Débiteurs écolage	5'351'211		3'854'041	
Ducroire	-140'000		-145'000	
Débiteurs autres	144'135		129'909	
C/C Fondation Immeuble	0		0	
Débiteurs sociaux et avances salaires	3'967	5'539'313	209'728	4'048'678
Stock livres et mazout	124'633		129'921	
Stock de matériel	316'133	440'766	339'570	469'491
Compte de régularisation actif		682'592		571'782
		7'424'631		5'822'286
Actif immobilisé				
Immobilisations	11'505'715		10'661'424	
Fonds d'amortissement	-8'477'997	3'027'719	-8'437'022	2'224'402
Garantie loyers		58'635		58'629
		3'086'353		2'283'031
TOTAL DE L'ACTIF		10'510'985		8'105'317
PASSIF		2019		2018
Capitaux étrangers à court terme				
Fournisseurs		643'087		838'406
Créanciers écolage		620'688		562'464
Emprunt et dette bancaire (ATF)		0		0
Autres créanciers		0		6'828
C/C Fondation Immeuble		0		0
Créanciers sociaux		286'577		37'668
Salaires et honoraires à payer		13'118		20'373
Comptes courants subventions		0		0
Écolage enregistré d'avance	4'577'048	6'140'519	3'651'896	5'117'635
Subventions non dépensées à restituer à l'échéance du contrat 2016-2019		4'521		2'700
Compte de régularisation passif		585'622		592'292
		6'730'661		5'712'627
Capitaux étrangers à long terme				
Emprunt à des tiers		352'800		29'600
Dette bancaire (ATF)				0
		352'800		29'600
Fonds affectés				
Fonds affecté Pont-Rouge (ifage)		208'826		264'633
Fonds affecté autre		0		8'530
Loterie Romande		350'000		
Fonds affecté Pont-Rouge (don privé)		384'312		562'591
		1'885'456		835'755
Fonds propres				
Capital de dotation		1'100'000		1'100'000
Fonds propres complémentaires		405'492		405'492
Part de subvention non dépensée définitivement acquise selon l'article 13.5 du contrat de prestations		36'576		21'844
		1'542'068		1'527'336
		10'510'95		8'105'317

09.02. COMPTE D'EXPLOITATION POUR L'EXERCICE 2019

PRODUITS D'EXPLOITATION	Réel 2019	Réel 2018
Écolage	14'831'263	14'156'636
Autres produits d'exploitation	414'444	470'419
Subvention cantonale	2'137'156	2'137'156
Contribution FFPC	630'000	630'000
Total des produits d'exploitation	18'12'863	17'394'212
Charges d'exploitation		
Salaires et honoraires personnel enseignant	6'948'184	6'373'115
Charges sociales personnel enseignant	997'911	907'203
Salaires personnel pédagogique	900'545	891'619
Charges sociales personnel pédagogique	150'277	146'254
Salaires honoraires personnel administratif	3'596'800	3'644'294
Charges sociales personnel administratif	641'411	615'776
Formation du personnel	104'158	183'208
Autres frais de personnel	112'660	145'403
Frais de cours	813'047	759'046
Frais de locaux	1'897'629	1'893'558
Maintenance informatique	521'691	502'988
Frais des installations véhicules	13'183	12'705
Matériel et frais de bureau	263'547	251'802
Frais de communication et de ports	137'085	123'334
Frais généraux	177'471	125'971
Frais fonctionnement conseil et bureau	30'694	24'785
Publicité	288'625	191'221
Amortissements	753'247	725'583
Pertes sur débiteurs et exonérations	17'012	11'589
Dotations aux provisions	-5'000	22'100
Total des charges d'exploitation	18'360'176	17'551'554
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-347'314	-157'343
Produits financiers	18	18
Frais financiers	-45'197	-41'027
RÉSULTAT FINANCIER	-45'178	-41'008
Produits hors exploitation	4'079	4'135
Produits exceptionnels	37'372	131'750
Produits des exercices antérieurs	312'011	321'760
Dons et legs	0	0
Variation des fonds affectés	260'242	213'192
Charges exceptionnelles	-88'750	-3'706
Charges des exercices antérieurs	-115'909	-417'464
RÉSULTAT DE L'EXERCICE AVANT RESTITUTION	16'552	51'316
Subvention non dépensées à restituer à l'échéance du contrat de prestations	-1'821	-2'700
Attribution à/dissolution de la part de subvention non dépensée		-26'772
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	14'732	21'844

09.03. TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE

FLUX FINANCIERS PROVENANT DE L'ACTIVITÉ D'EXPLOITATION (CASH-FLOW OPÉRATIONNEL)	2019	2018
Bénéfice/perte	16'553	51'316
+/- Amortissements/Réévaluation de l'actif immobilisé	753'247	725'583
+/- Pertes sur dépréciations d'actifs/suppression de dépréciation d'actifs	205'458	3'222'657
+/- Augmentation/diminution de provisions sans incidence sur les liquidités	0	0
+/- Autres charges/autres produits sans incidence sur les liquidités	-260'242	-213'192
+/- Perte/bénéfice provenant de la vente d'actifs immobilisés	0	0
+/- Diminution/augmentation des créances résultant de livraisons et de prestations	-131'0636	120'535
+/- Diminution/augmentation des stocks	28'725	4'660
+/- Diminution/augmentation des autres créances et comptes de régularisation d'actifs	-110'810	98'509
+/- Augmentation/diminution des dettes résultant de livraisons et de prestations	1022'884	-436'807
+/- Augmentation/diminution des autres dettes à court terme et comptes de régularisation passifs	-6'670	-646'014
= ENTRÉE/SORTIE DE LIQUIDITÉS PROVENANT DE L'ACTIVITÉ D'EXPLOITATION (CASH-FLOW OPÉRATIONNEL)	338'509	-277'814
FLUX FINANCIERS PROVENANT DE L'ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT		
- Acquisition d'immobilisations corporelles	-831'871	-121'011
+ Cession d'immobilisations corporelles	179'582	0
- Acquisition d'immobilisations financières		0
+ Cession d'immobilisations financières		0
- Acquisition d'immobilisations incorporelles	-321'947	-275'625
+ Cession d'immobilisations incorporelles	172'153	0
= ENTRÉE/SORTIE DE LIQUIDITÉS PROVENANT DE L'ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT	-802'083	-396'636
FLUX FINANCIERS PROVENANT DE L'ACTIVITÉ DE FINANCEMENT		
+ Paiements provenant d'augmentations de capital		0
+ Paiement provenant d'un don	350'000	20'530
+ Versements pour de nouveaux emprunts		0
- Remboursements d'emprunts	-26'800	-54'800
+/- Augmentation/diminution d'engagements financiers à court terme		0
+/- Augmentation/diminution d'engagements financiers à long terme	350'000	0
= ENTRÉE/SORTIE DE LIQUIDITÉS PROVENANT DE L'ACTIVITÉ DE FINANCEMENT	673'200	-34'270
SOLDE DES FLUX DE TRÉSORERIE		
Liquidités en début d'exercice	732'334	1'441'055
Liquidités en fin d'exercice	941'960	732'334
SOLDE DES FLUX DE TRÉSORERIE	209'626	-708'720

09.04. TABLEAU DES CAPITAUX PROPRES

	FONDS AFFECTÉS						CAPITAUX PROPRES		
	Fonds affectés Pont-Rouge (ifage)	Fonds affectés Pont-Rouge Don W-2	Fonds affectés Pont-Rouge Don W-3	Fonds affectés Pont-Rouge Loterie Romande	Fonds affecté Pont-Rouge A-Z	Fonds affectés Pont-Rouge Don W	Capital de dotation	Fonds propres complémentaires	Part de subvention non dépensée
Solde au 1er janvier 2019	264'633				8'530	562'591	1'100'000	405'492	21'844
Constitution 2019		12'000	968'473	3500'000					
Utilisation annuelle	-55'808	-836	-37'319		-8'530	-178'279			
Résultat de l'exercice 2019 avant restitution									16'552
Subvention non dépensée à restituer à l'échéance du contrat*									-1'821
Solde au 31 décembre 2019	208'826	11'164	931'154	350'000	0	384312	1'100'000	405'492	36'576
TOTAL DES FONDS	1'885'456						1'542'068		

* selon modalités fixées par l'article 13 du contrat de prestations.

Rapport de l'organe de révision
Au Conseil de fondation de la
Fondation pour la formation des adultes (ifage)

GENEVE

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de la Fondation pour la formation des adultes (ifage), comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau de flux de trésorerie, le tableau de variation du capital, l'annexe et le tableau des immobilisations et amortissements pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019.

Responsabilité du Conseil de fondation

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil de fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil de fondation est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

./.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice 2019 arrêté au 31 décembre 2019 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec la Swiss GAAP RPC (en particulier la norme 21). En outre, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes à la loi suisse, aux statuts et aux dispositions légales de la République et Canton de Genève (LGAF, LGEPA, LIAF) et aux autres directives étatiques.

Autres points

Selon la norme Swiss GAAP RPC 21, le rapport de performance constitue un élément des comptes annuels. Il figure dans un document annexé à notre rapport. Les indications de ce rapport de performance ne sont pas soumises à l'obligation de contrôle ordinaire de l'organisation.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 du CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiffre. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil de fondation.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Genève, le 14 mai 2020

PKF Fiduciaire SA



Christophe Fischer

Expert-réviseur agréé

(personne ayant dirigé la révision)



Philippe Schmuz

Expert-réviseur agréé

Annexes : Comptes annuels au 31 décembre 2019 comprenant :

- bilan
- compte de résultat
- tableau de flux de trésorerie
- tableau de variation du capital
- annexe
- tableau des immobilisations et amortissements

Rapport de performance

ANNEXE AUX ETATS FINANCIERS POUR LA PERIODE ALLANT DU 01.01.19 AU 31.12.19

1 ACTIVITE DE LA FONDATION ET CONTRAT DE PRESTATIONS

La Fondation pour la formation des adultes, Ifage, est une fondation de droit privé régie par les articles 80 et ss du Code Civil Suisse et ses propres statuts.

Le but de l'ifage est d'enseigner les matières nécessaires ou utiles à l'exercice d'une profession dans les divers secteurs de l'activité économique et d'organiser des actions de transferts de connaissances et de compétences.

L'ifage est certifiée ISO 9001 : 2008 et eduQua depuis 2002. Ces 2 certifications ont été renouvelées respectivement en 2016 et 2014.

Le contrat de prestations 2016-2019 entre la République et canton de Genève et l'ifage a été signé le 9 mai 2016 et est entré en vigueur le 1er janvier 2016.

C'est ce dernier qui définit précisément les modalités de calculs et de versements des subventions cantonales pour les exercices 2016 à 2019.

La subvention cantonale fixée par le contrat de prestations pour l'exercice 2019 se monte à CHF 2'137'156.--.

Par ailleurs, l'article 13 du contrat prévoit la restitution à l'Etat de Genève de 11% du solde bénéficiaire. A contrario l'ifage assume ses éventuelles pertes reportées.

Le Fonds en faveur de la formation professionnelle et continue (FFPC) verse un montant de CHF 630'000 selon courrier du 14 juin 2011.

09.07. RAPPORT D'ÉVALUATION DE LA CONVENTION DE PRESTATIONS AVEC LE DIP - 2019

A. INDICATEURS AVEC VALEURS-CIBLES

1. Offrir des possibilités de formation continue pour le plus grand nombre de professions et pour différents niveaux de connaissance

Indicateur: **Nombre de périodes de cours**

	Année 2018	Année 2019
" Valeur cible "	59'951	59'951
" Résultat réel "	71'145	73'022

Commentaire(s): La valeur cible a de nouveau été largement dépassée, avec une progression annuelle de 2.6%.

2. Maintenir une certification pour les formations supérieures

Indicateur 2A: **Nombre de titres officiels certifiants délivrés (fédéraux, cantonaux, internationaux)**

	Année 2018	Année 2019
" Valeur cible "	350	350
" Résultat réel "	703	929

Indicateur 2B: **Pourcentage de titres officiels certifiants délivrés (fédéraux, cantonaux, internationaux) par rapport au total des titres délivrés**

	Année 2018	Année 2019
" Valeur cible "	50%	50%
" Résultat réel "	70%	60%

Commentaire(s): Les valeurs cibles ont été atteintes; les variations annuelles s'expliquent par le fait que certains titres ne sont pas délivrés chaque année.

3. Corrélation entre le contenu des cours et les exigences des associations professionnelles

Indicateur: Taux de réussite pour les formations certifiantes

	Année 2018	Année 2019
" Valeur cible "	80%	80%
" Résultat réel "	85%	84%

Commentaire(s): La valeur cible a été dépassée; nous sommes cependant attentifs à l'évolution légèrement baissière.

4. Adaptation du calendrier de cours pour différents publics

Indicateur: Taux d'abandon

	Année 2018	Année 2019
" Valeur cible "	< 20%	< 20%
" Résultat réel "	7%	5%

Commentaire(s): Le taux d'abandon est toujours suivi de près par les responsables pédagogiques. Il ne suscite pas d'inquiétude, étant largement au-dessous de la valeur limite. Nous veillons à améliorer l'accessibilité de nos formations – donc à prévenir les abandons pour surcharge de travail – en les modularisant et en validant les acquis des participants lorsque c'est possible.

5. Adéquation entre les besoins des usagers et le contenu des cours

Indicateur: **Taux de satisfaction**

	Année 2018	Année 2019
" Valeur cible "	80 %	80 %
" Résultat réel "	83 %	87 %

Commentaire(s): Le taux d'étudiants satisfaits de nos cours et formations est resté au-dessus de la valeur cible, avec un retour à la valeur élevée de 2017. Les formateurs sont toujours particulièrement appréciés.

6. Adéquation entre les besoins des étudiant-e-s et la formation proposée

Indicateur: **Taux de présence**

	Année 2018	Année 2019
" Valeur cible "	80 %	80 %
" Résultat réel "	> 80 %	> 80 %

Commentaire(s): Le taux de présence moyen est toujours supérieur à 80%. Les permanences et entretiens de conseil et d'orientation, systématiques dans le cas des formations certifiantes et fortement recommandés pour les cours, permettent de s'assurer du bon choix de la prestation. La nouvelle fonction de responsable du conseil en formation a renforcé le soin apporté au conseil et à l'orientation des étudiants. De plus, dans les cours de langues en particulier, les prérequis sont à nouveau vérifiés lors du premier cours, où une réorientation est encore possible.

B. INDICATEURS SELON L'ARTICLE 16 DE LA CONVENTION, SANS VALEURS-CIBLES

7. Information du public

Indicateur: **Nombre de visites du site web**

	Année 2018	Année 2019
" Résultat réel "	Visiteurs: 209'723	Visiteurs: 276'293

Commentaire(s): En 2019, la progression a été remarquable, grâce aux efforts de communication envers nos clients. Quant au total des sessions, il s'est élevé à 491'187 en 2019, soit + 30% et près de 1.8 sessions par visiteur.

8. Qualification des formateurs

Indicateur: **Formateurs ayant le niveau 1 FSEA**

	Année 2018	Année 2019
" Résultat réel "	221	163

Commentaire(s): La baisse apparente du nombre de formateurs certifiés FSEA s'explique par l'épuration de la liste des formateurs par le Service RH. A noter que l'indicateur a été adapté pour le contrat de prestations 2020-2023: la valeur cible sera de minimum 80% de formateurs réguliers (donnant plus de 160 périodes par an) titulaires du niveau 1 FSEA. La dynamique de qualification se poursuit, y compris vers le Brevet fédéral de formateur-trice d'adultes BFFA pour certains formateurs motivés.

9. Formation continue des formateurs

Indicateur: **Nombre d'actions de formation continue organisées**

	Année 2018	Année 2019
" Résultat réel "	16	15

Commentaire(s): La diminution enregistrée en 2018 et 2019 est due à la réorganisation de la formation continue des formateurs; cependant la valeur cible interne de 15 sessions de formation continue interne a été atteinte.

10. Positionnement de l'offre par rapport aux besoins de formation

Indicateur: **Nombre de périodes vendues par domaine**

	Année 2018	Année 2019
Totales	700'160	754'009
Management et Administration	169'441	175'600
Design digital (Création visuelle)	6'542	7'760
Industrie et Bâtiment	139'294	172'450
Nouvelles technologies (Informatique & Bureautique)	27'935	28'897
Langues	356'948	369'303

Commentaire(s): Le nombre de périodes vendues totales s'est bien repris (+7.7%) en 2019 par rapport à la diminution enregistrée en 2018, et ceci dans tous les secteurs de formation de l'ifage.

11. Fréquentation

Indicateur: **Nombre de participants (H/F/Total)**

	Année 2018	Année 2019
" Résultat réel "	4'824 / 5'782 / 10'606	4'610 / 5'752 / 10'362

Commentaire(s): Le nombre annuel total de nos étudiants s'est maintenu au-dessus des 10'000. Nous avons accueilli 55% de femmes et 45% d'hommes en 2019, tout comme en 2018.

12. Répartition de la demande

Indicateur: **Nombre d'inscriptions totales et par domaine (H/F/Total)**

	Année 2018	Année 2019
Totales	8'041 / 11'316 / 19'357	8'181 / 12'224 / 20'405
Management et Administration	2'260 / 3'060 / 5'320	2'079 / 3'045 / 5'124
Design digital (Création visuelle)	126 / 213 / 349	98 / 239 / 337
Industrie et Bâtiment	786 / 172 / 958	884 / 180 / 1'064
Nouvelles technologies (Informatique & Bureautique)	639 / 605 / 1'244	630 / 562 / 1'192
Langues	4'220 / 7'266 / 11'486	4'490 / 8'198 / 12'688

Commentaire(s): En 2019, nous avons réussi à repasser au-dessus de la barre des 20'000 inscriptions (+ 15.4% par rapport à 2018), grâce à une hausse marquée dans les Langues et l'Industrie qui a plus que compensé une légère diminution dans les autres secteurs.

13. Accessibilité

Indicateur: **Nombre d'étudiant-e-s au bénéfice d'un CAF (H/F/Total)**

	Année 2018	Année 2019
" Résultat réel "	1'426 / 939 / 2'365	1'351 / 851 / 2'202

Commentaire(s): Une nouvelle baisse sensible du nombre de bénéficiaires a été enregistrée en 2019 (-6.9% par rapport à 2018), confirmant et accentuant une tendance amorcée en 2017. La politique plus restrictive du canton dans l'octroi des CAF a pu jouer un rôle dans cette diminution.

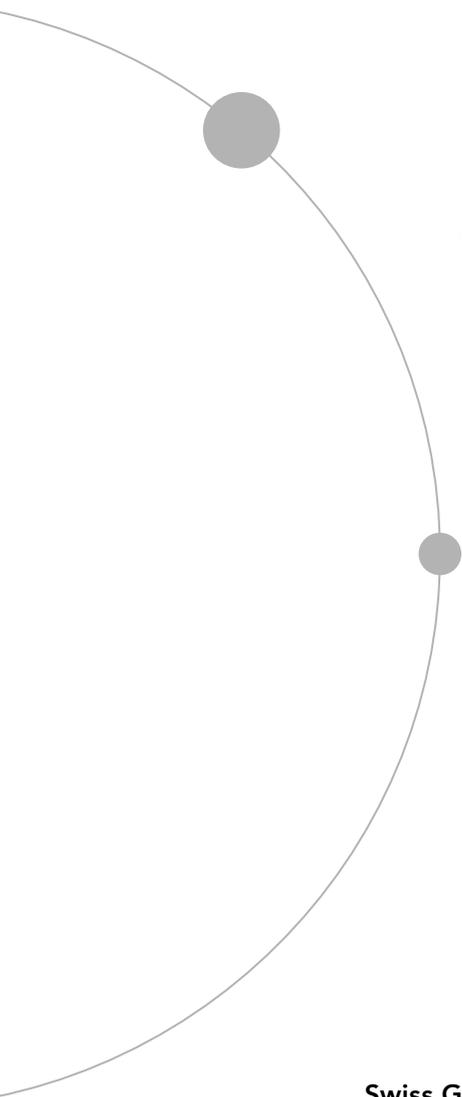
14. Gestion économique

Indicateur: **% du nombre de postes de gestion/ nombre de formateurs actifs**

	Année 2018	Année 2019
" Résultat réel "	17 %	13 %

Commentaire(s): L'ifage a confirmé en 2019 sa gestion économique de ses ressources financières. L'importante fluctuation du taux peut s'expliquer par la nécessité de recruter, à certains moments précis, plusieurs formateurs aux compétences métier pointues pour de nouvelles formations.

10. GLOSSAIRE



AFP	Attestation fédérale de formation professionnelle
AGIR	Association de grandes institutions romandes de formation
AI	Assurance-invalidité
BIM	Building information modeling
CAF	Chèque annuel de formation
CCIG	Chambre de commerce, d'industries et des services de Genève
CFC	Certificat fédéral de capacité
CGAS	Communauté genevoise d'action syndicale
CIE	Cours interentreprises
CIEG	Association cours des installateurs électriciens genevois
CIMA	Certificat international de maîtrise en arabe
CNC	Computer Numerical Control
COQUAL	Comité qualité de l'ifage
CPIH	Convention patronale de l'industrie horlogère suisse
DG DERI	Direction générale du développement économique, de la recherche et de l'innovation
DIP	Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse
EPHJ	Salon international environnement professionnel horlogerie joaillerie
FFPC	Fonds en faveur de la formation professionnelle et continue
FIDE	Programme pour la promotion de l'intégration linguistique en Suisse « Français, Italiano, Deutsch »
FTI	Fondation pour les terrains industriels de Genève
FSEA	Fédération suisse pour la formation continue
GCC	Geneva Creativity Center
HEPIA	Haute Ecole du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève
IA	Intelligence artificielle
ICT	Information and communication technologies
OCE	Office cantonal de l'emploi
OCPM	Office cantonal de la population et des migrations
ODD	Objectifs de développement durable (onusiens)
OFPC	Office de la formation professionnelle et continue
OPI	Office de promotion des industries et des technologies
SCI	Système de contrôle interne
SEFRI	Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation
STARE	Stages de requalification (programme de requalification de l'OCE avec les centres de formation, les entreprises et les agences de placement)
Swiss GAAP RPC	Swiss Generally Accepted Accounting Principles (GAAP), Recommandations pour la présentation des comptes en Suisse (RPC)
Technicien ES	Technicien Ecole Supérieure
UAPG	Union des associations patronales genevoises
UIG	Union industrielle genevoise
UNIGE	Université de Genève

IMPRESSUM

Réalisation et graphisme

Service de communication et marketing

Impression

LOOK Graphic SA

Rue Eugène Marziano 33, 1227 Les Acacias

Imprimé en 80 exemplaires, sur papier certifié FSC

Crédits photos

© Fabrice Piraud, © HeeneyPhotography,

© Laurent Weisz, extrait du journal Tribune de Genève

14-15 septembre 2019 © Lucien Fortunati, © ifage.

Copyright © ifage2020 – Tous droits réservés.

Commande du rapport

<https://www.ifage.ch/portrait/commande-brochures>

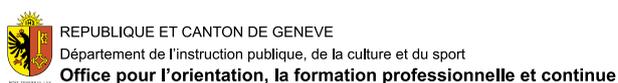
E info@ifage.ch

T +41 (0)22 807 30 00

Certifications



Avec le soutien



Labels

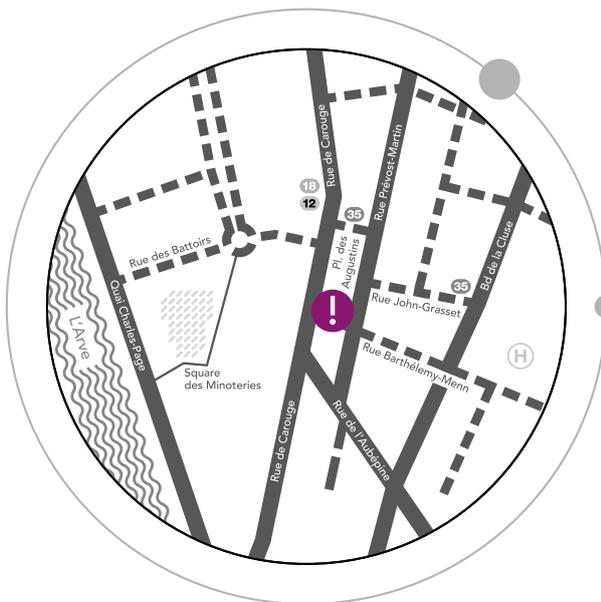


Partenaires

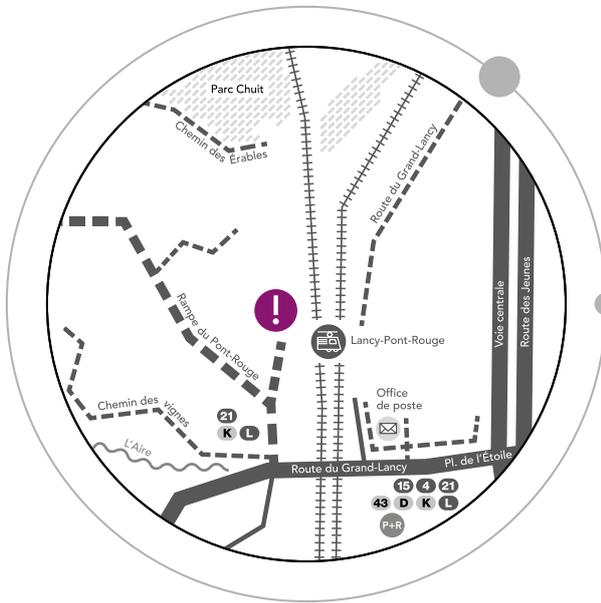


L'ifage, Fondation pour la formation des adultes à Genève, contribue au développement des compétences des particuliers et professionnels en phase avec les besoins du marché de l'emploi, tant actuels que du futur. Créée en 1998 par la fusion des Cours commerciaux (CCG) et des Cours industriels (CIG), l'ifage est depuis 2000 une fondation de droit privé à but non lucratif, reconnue d'utilité publique. Partenaire des entreprises, des organisations et de la population de la région, nous répondons aux besoins de formation continue et professionnelle par nos deux pôles d'excellence Business et Technologies, dans les domaines des langues, du management et de l'administration, ainsi que de l'industrie, du bâtiment et des nouvelles technologies. Par l'intermédiaire de nos centres d'examens, nous proposons des formations professionnelles certifiantes de niveau initial et tertiaire, avec des diplômes, des brevets et des certificats, reconnus tant sur le plan international, fédéral et cantonal qu'auprès des milieux professionnels. Par notre programme ifage entreprises, nous nous adressons spécifiquement aux entreprises, organisations et institutions, avec des formations sur mesure.

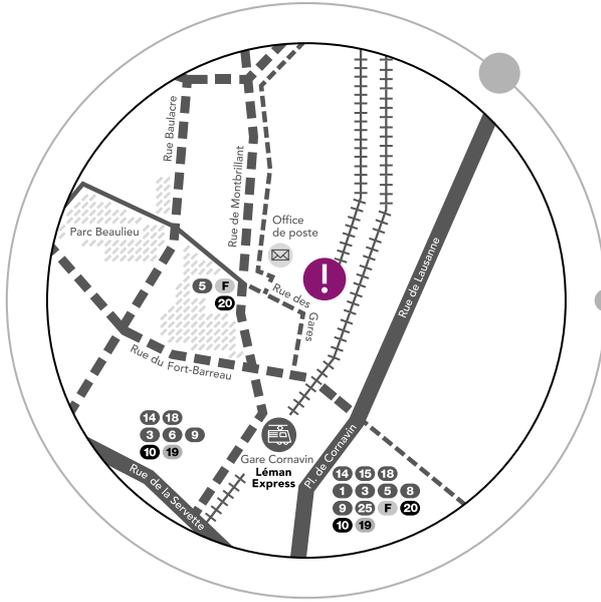
L'ifage est certifiée eduQwa (certificat suisse de qualité pour les institutions de formation continue) et ISO 9001 (certificat international des systèmes de gestion de la qualité).



ifage Augustins
Place des Augustins 19
1205 Genève



ifage Pont-Rouge
Rampe du Pont-Rouge 4
1213 Petit-Lancy



ifage Montbrillant
Rue des Gares 10
1201 Genève